

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°23 – 2012

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Demande de crédit d'un montant de CHF 62'000.- pour la mise en œuvre de la stratégie Coppet - Terre Sainte.

Responsable : Jean-Noël Goël

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

1. Préambule

Comme Nyon, Gland et Rolle dans le district, le périmètre de la gare de Coppet est inscrit comme site stratégique dans la vision régionale (Stratégie socioéconomique et Plan directeur régional (PDRN)) et cantonale (PPDE¹). Il a fait l'objet de deux préavis régionaux nos 22-2006 et 54-2009, qui ont permis de poser les bases d'un Plan directeur localisé (PDL).

En fin de législature 2006-2011, la Municipalité a retiré le vote du PDL par précaution : le Conseil communal ayant déposé une série d'amendements. Pour l'organe législatif, les amendements constituent une alternative à l'initiative émise par le groupe d'opposition « Vision Coppet », qui visait le gel de tout aménagement dans le périmètre sud-est de la gare.

Une série d'ateliers participatifs, qui réunissaient les partenaires du Canton, de Régionyon, la Municipalité de Coppet, des représentants du Conseil communal, de groupes d'intérêt et de communes de Terre Sainte ont permis d'établir le dialogue. Les partenaires ont donc proposé d'évaluer les amendements pour permettre de finaliser le PDL.

Les amendements émis par le Conseil communal sont de nature différenciée, volonté de mixité sociale dans les futurs quartiers de la gare, demande de rabaisser la hauteur des futurs bâtiments et d'intégrer un contournement du bourg à la réflexion de mobilité et d'accessibilité. Les études proposées dans ce préavis permettront de répondre à ces demandes, d'expérimenter des variantes et d'en débattre afin de consolider le PDL en vue d'une approbation.

Entre 2006 et 2011, le concept d'aménagement de la gare de Coppet a été traité en marge du schéma directeur de Terre Sainte². En début de cette législature, Régionyon a collaboré avec la commune de Coppet et la présidente du schéma directeur pour que ce projet central à la Terre Sainte soit traité dans le cadre d'un partenariat qui réunit les communes de Terre Sainte. Une nouvelle organisation a été proposée, un Comité de pilotage et un groupe de travail ont été constitués (voir annexe 1). Le Comité de pilotage formé de représentants du canton de Vaud, de la région et des communes de Terre Sainte s'est réuni en juin et juillet 2012. Les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-des-Bois, Commugny Founex, Mies, Tannay ont ainsi confirmé leur solidarité au projet.

¹ Politique des Pôles de Développement Economique (PPDE)

² Référence au préavis régional no 12-2005 de CHF 40'000.-

2. Contexte et enjeux

En continuité de la quinzaine d'ateliers participatifs qui ont eu lieu entre 2010 et 2011, la Municipalité de Coppet, Régionyon et le canton de Vaud ont ouvert les réflexions liées au projet d'aménagement, en privilégiant les enjeux du cadre de vie : patrimoine, culture, économie avec la problématique de logement et des services collectifs. Une stratégie a été posée qui présente :

- des objectifs stratégiques et opérationnels autour d'une vision commune:
 - a) Un pôle culturel en Terre Sainte: les arts et la formation artistique au sein de l'arc lémanique
 - b) Les centres de Terre Sainte : un ensemble d'espaces publics où il fait bon vivre, des circuits courts avec les marchés de proximité (produits du terroir)
 - c) La mobilité pour tous dans un environnement de qualité
- une gouvernance multipartite et une organisation pour la gestion des projets

L'ensemble de ces propositions ont été validées par le Comité de pilotage.

Le positionnement du projet localisé de Coppet comme pôle culturel constitue la pièce maîtresse. Les communes de Terre Sainte, la région et le canton sont amenés à accompagner la suite des réflexions de concert.

D'autres projets d'intérêt régional à mettre en oeuvre ont été identifiés en Terre Sainte dans le cadre d'une telle gouvernance, comme par exemple la concrétisation d'un réseau de mobilité douce.

3. Objet

Aujourd'hui, les partenaires reconnaissent l'importance d'intégrer aux outils d'aménagement (PDL, PPA) les éléments culturels, sociaux et économiques nécessaires au cadre de vie. Dans ce but, une étude de marché permettra d'identifier le type d'activités qui pourraient se développer à proximité de la gare de Coppet et connectés en réseau régionalement, voire supra-régionalement. Ces analyses répondent aux attentes des groupes d'intérêt et des communes. Elles donneront corps aux projets localisés à Coppet et à Commugny, ainsi qu'aux autres projets localisés en Terre Sainte.

Pour ce faire un budget a été évalué pour ces trois études:

- 1) Etude de marché sur la faisabilité d'un pôle culturel
- 2) Analyse des amendements du PDL de la gare de Terre Sainte
- 3) Etude des mobilités (scénariis avec ou sans route de contournement)

Contribution financières des partenaires :

- ✓ Les représentants du canton de Vaud ont donné leur accord de principe ;
- ✓ Les communes de Terre Sainte, par une participation financière subsidiaire ont donné leur accord ;
- ✓ La commune de Coppet a déposé un préavis pour une validation du Conseil communal le 8 octobre 2012 ;
- ✓ La participation du Conseil régional doit être décidée par la validation du présent préavis.

4. Calendrier, organisation

Des séances ponctuelles réuniront les partenaires et les mandataires pour veiller au bon déroulement des études.

Mandats	Début	Fin	Consultation partenaires / services
Analyse des amendements	mi-novembre 2012	janvier 2013	février-mars 2013
Etude de marché	mi-novembre 2012	avril 2013	mai-juin 2013
Analyse comparative des mobilités	mi-novembre 2012	avril 2013	mai-juin 2013

A l'issue de ces études, une décision sera prise pour orienter la finalisation du PDL et planifier les étapes de validation du PDL et du lancement du PPA.

5. Financement

Le coût total des études est évalué à CHF 205'000.- TTC, répartis comme suit : **CHF (TTC)**

1) Etude de marché sur la faisabilité d'un pôle culturel	50'000.-
2) Analyse des amendements du PDL de la gare de Terre Sainte	40'000.-
3) Etude des mobilités (scénariis avec ou sans route de contournement)	80'000.-
- Part pour la communication	15'000.-
- Divers et imprévus	20'000.-

Le budget est détaillé avec les contributions des partenaires dans l'annexe no 2.

La contribution financière du Conseil régional varie en fonction de la nature de l'étude, elle demeure subsidiaire, son soutien équivaut en moyenne à 30% du montant global de CHF 205'000.-. La répartition entre les différents partenaires cantonaux, régionaux et communaux et la suivante :

Partenaires	CHF	%
- Canton de Vaud, Service de l'économie, pôle de développement économique	30'000.-	/ 15%
- Canton de Vaud, Service de la mobilité	20'000.-	/ 10%
- Conseil régional du district de Nyon	62'000.-	/ 30%
- Commune de Coppet	71'500.-	/ 35%
- Communes de Terre Sainte	21'500.-	/ 10%

Cette répartition est le résultat d'un long processus de recherche de collaboration entre les communes de Terre Sainte dans le cadre du schéma directeur intercommunal.

Convention commune de Coppet - Régionyon

Une convention de partenariat entre le Conseil régional et la commune de Coppet est élaborée en parallèle. Elle règle les engagements financiers antérieurs, actuels et à venir de la région. Il est prévu qu'en cas de non réalisation du projet, la part régionale ne sera pas remboursée par la commune. La commune rétrocédera la part régionale dès la réalisation du projet, la commune sera dédommée par les propriétaires par le biais d'un accord formel.

6. Conclusion

Depuis trois années, un important travail partenarial a été engagé par les parties. Les trois études ou analyses sont interdépendantes, l'étude de marché et l'analyse sur les mobilités auront des incidences sur l'actuel Plan directeur localisé, qui sera finalisé en conséquence. Elles répondent aux attentes du Conseil communal, des groupes d'intérêt, des communes de Terre Sainte, de Régionyon et du canton de Vaud. L'étude de marché est inaugurale en la matière dans le cadre du périmètre du Grand Genève. Les attentes sont donc nombreuses autour de l'avenir de Coppet et de la Terre Sainte.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°25-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 62'000.- pour la mise en œuvre de la mise en œuvre de la stratégie Coppet-Terre-Sainte

ouï le rapport de la commission ad'hoc,

ouï le rapport de la commission gestion & finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'accorder le crédit de CHF 62'000.- en faveur de la mise en œuvre de la stratégie Coppet-Terre-Sainte

d'imputer le montant total de CHF 62'000.- sur le compte d'investissement, ce montant sera amorti en 4 années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 13 septembre 2012, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegnny

Patrick Freudiger

Annexes :

Annexe 1 : stratégie socioéconomique de la Terre Sainte,

Annexe 2 : budget